

# Infos retraités

N° 120 |  
Avril 2026



Fédération Nationale  
des Retraités  
**CAISSE D'ÉPARGNE**  
GROUPE BPCE

A DÉCOUVRIR

## UNE ESCAPADE VOUS TENTE ?

P. 28 À 30

UN HOMME, UNE PASSION P. 18



LE MADE IN FRANCE P. 24



LE RETOUR DU BALTRAD P. 31



INDICATEURS GÉNÉRAUX		
<b>POPULATION (Janvier 2025)</b>		
TOTALE	69 082 000	
dont 60 ans et plus	27,74%	
<b>ESPERANCE DE VIE à 60 ans (2025)</b>		
Hommes	23,7	
Femmes	27,9	
<b>EMPLOI</b>		
Demandeurs d'emploi - Cat A (4ème trimestre 2025)	3 347 700	
<b>EVOLUTION PRIX A LA CONSOMMATION (février 2026)</b>		
	<b>0,60%</b>	
sur 12 MOIS	0,90%	
<b>INDICATEURS SOCIAUX</b>		
PLAFOND SECURITE SOCIALE	01/01/2026	4 005 €
SMIC HORAIRE	18/12/2025	12,02 €
SMIC MENSUEL (35 heures)	18/12/2025	1 823,03 €
<b>AUGMENTATION DES PENSIONS</b>		
Sécurité Sociale	01/01/2026	0,90%
ARRCO/AGIRC	01/11/2025	0,00%
CGP (Maintien de droit)	01/01/2026	0,75%
<b>INDICATEURS GROUPE BPCE</b>		
Nombre de salariés <b>groupe BPCE</b>	31/12/2025	> 100 000
dont salariés <b>Caisse d'Epargne (au 1/9/2025)</b>		32 705
<b>Nombre de salariés affiliés à la CGP</b>		
	31/12/2023	141 230
Nombre de retraités recevant une pension de la CGP	31/12/2024	30 206
<b>Nombre d'adhérents BPCE-MUTUELLE tous contrats confondus</b>		
	31/12/2024	73 989
Nombre d'ayant-droit	31/12/2024	150 023
Nombre de retraités issus des CE adhérents à BPCE-MUTUELLE gamme ASV	31/12/2025	32 000

## Les retraités acteurs structurants de la vie locale

Le premier tour des élections municipales rappelle le poids décisif des retraités dans les scrutins, car ils restent la catégorie de citoyens la plus mobilisée électoralement.

Mais les retraités ne sont pas seulement des électeurs. Ils sont aussi des acteurs structurants de la vie locale, à travers leur engagement familial et associatif, ainsi que par leur présence dans les conseils des collectivités territoriales et les instances de démocratie participative. Une part considérable du tissu social repose sur leur engagement bénévole.

Électeurs fortement mobilisés et acteurs engagés de la vie locale, il est regrettable de les opposer aux autres

générations, comme cela a été le cas ces derniers mois. Au contraire, il est essentiel d'organiser un pacte intergénérationnel solide.

Dans le contexte économique difficile que nous connaissons, des défis doivent être relevés pour préserver notre modèle social, fondé sur la solidarité.

La Confédération Française des Retraités (CFR) sera particulièrement attentive au maintien d'un équilibre entre les générations, respectant les aînés et préparant au mieux l'avenir des jeunes.



**Pierre Erbs**  
Président de la CFR



INFOS Retraités est édité par la Fédération Nationale des Retraités - Caisse d'Epargne - 5 rue Masseran 75007 PARIS - Tél. : 06 14 53 39 21 - courriel : [infosretraites@gmail.com](mailto:infosretraites@gmail.com) • Directeur de la publication : Bernard d'Araquy • Comité de rédaction : Mmes. Amparo Bonnet et Monique Boutavin ainsi que MM. Bernard d'Araquy, André Buhler, Yvon Bultel, Bernard Charrier, Serge Huber et Claude Sausset. • Tirage quadrimestriel : 5750 exemplaires • Réalisation : EDEP Conseil - 62 boulevard Garibaldi 75015 PARIS - Tél. : 01 45 87 76 83 • n° ISSN : 1957-3812 • Crédits photos : Adobe Stock, AHCE, Bernard Charrier, Véronique Blanchet, FNRCE, Gérard Mottu, Michel Sampol y Oliver, Guy Sellier, Philippe Ducret, Patrice Huguet • Fédération : [fnrce@gmail.com](mailto:fnrce@gmail.com) - [www.fnrce.fr](http://www.fnrce.fr) • 4<sup>ème</sup> trimestre 2025

# Sommaire

## BPCE MUTUELLE

Réunion des délégués régionaux

04

## FNRCE - NOS ADHÉRENTS

Un siècle ça se fête !

07

## FNRCE - AG RÉGIONALES

08

## FNRCE ASSISES

Faire connaissance avec l'UFRB et la CFR

12

## A DÉCOUVRIR - LECTURE

L'égoïsme est-il devenu un réflexe de survie ?

15

## A DÉCOUVRIR - CULTURE

Une artiste contemporaine en Aquitaine

16

## PARTAGEZ VOS PASSIONS

Un homme, une passion...

18

## PARTAGEZ VOS PASSIONS

Et si nous chantournions ?

20

## DANS LE RÉTROVISEUR

Écureuil recruteur

22

## A DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ

Le made in France

24

## A DÉCOUVRIR - SOCIAL

Assesseur extérieur en commission de discipline en milieu carcéral

26

## A DÉCOUVRIR - TOURISME

Une escapade vous tente ?

28

## A DÉCOUVRIR - SOCIÉTÉ

Le retour du Baltrad

31

# Éditorial



## Aide toi...

**En ce début d'année, la situation internationale est préoccupante : de nombreux conflits durent ou se développent, embrasant divers théâtres d'opérations.**

L'actualité nous rappelle que la guerre en Ukraine est rentrée dans sa cinquième année et que le conflit au proche et moyen Orient génère également son cortège d'atrocités : pertes de vies humaines, déracinements etc. Tout ceci dans le non-respect du droit international.

## LA SITUATION SE TEND

Ces événements entraînent des conséquences sur l'économie mondiale. Pour la France augmentation du pétrole, de l'électricité et du gaz...

Face à cette situation nous nous devons de rester attentifs et de maintenir les justes revendications des retraités :

- Maintien du pouvoir d'achat ;
- Obtenir que la moitié des cotisations aux mutuelles soient défiscalisées car à la retraite la prise en charge par l'employeur est supprimée.

Pour défendre nos droits et obtenir de nouveaux avantages, il nous faut être nombreux : c'est la raison pour laquelle la fédération nationale a mené une campagne d'adhésions entre le 22 février et le 22 avril.

## À CHACUN.E SON ADHÉRENT.E

Je ne puis que vous inciter à prolonger cette campagne, tant il est vrai que le contact humain vaut mieux que le meilleur des prospectus. On connaît tous un ancien collègue retraité qui n'est pas encore adhérent de la FNRCE. Nous sommes à l'heure actuelle plus de 5 000, si chacun d'entre nous amenait un adhérent supplémentaire nous serions rapidement plus de 10 000 ! Notre représentativité en serait considérablement améliorée auprès des différents organismes dans lesquels nous siégeons, comme l'UFRB et la CFR.

Mobilisons-nous comme nous avons su le faire pour les élections à BPCE Mutuelle !

Pour conclure, je vous rappelle que notre assemblée générale se déroulera à Orléans les 17,18 et 19 septembre et j'espère vous y retrouver nombreux.

Bon courage à tous, je compte sur votre soutien.

Passez un bel été.

*Bernard d'Araquy*  
**Président de la FNRCE**

# Réunion des délégués régionaux

**La réunion des délégués des contrats individuels, organisée par BPCE Mutuelle le 29 janvier 2026, a été très appréciée par les participants pour sa transparence et la clarté des informations partagées. Retour sur les différents échanges et les dernières nouveautés.**

## **Nouveautés en termes de communication 2026**

- La Revue a évolué en ce début d'année après avoir fusionné avec celle de la CGP (Kiosque). Elle traite des grands enjeux de la santé, de la prévoyance et de la retraite. Le format papier a été conservé. La revue fait apparaître des QR codes permettant d'accéder à des informations supplémentaires ;
- Nous vous invitons à découvrir également les vidéos mises en ligne par EPS (ensemble protection sociale) [www.youtube.com/@ensembleprotectionsociale](http://www.youtube.com/@ensembleprotectionsociale) ;
- Des Webinaires sont réalisés par BPCE Mutuelle pour ses adhérents. Par exemple celui qui s'est déroulé le 27/03 de 13h à 13h45 en partenariat avec IMA sur le thème « Assistance en cas de maladies redoutées et aide aux aidants ».

## **La réunion du 30 janvier était structurée autour de 3 temps**

1. Actualités Santé ;
2. Informations concernant BPCE Mutuelle ;
3. Actualités des retraités de la CGP.

## **ACTUALITES SANTE**

Les complémentaires jouent un rôle central dans le système de santé. Prolongeant les remboursements de la Sécurité sociale, elles financent 13 % des soins par an et touchent 96 % des Français.

Les complémentaires santé sont soumises à des taxes très lourdes par rapport à d'autres pays européens. Les contrats français sont taxés à 14 % fin 2025, quand les contrats espagnols le sont à 0,75 %, les Italiens à 2,5 % et... les Allemands à 0 %.

Les dépenses de santé ont augmenté de +22 % en

5 ans et impactent les mutuelles. Cette très forte augmentation est due à plusieurs facteurs, tels que :

- Vieillesse de la population ;
- Augmentation des maladies chroniques ;
- Hausse des tarifs des professionnels de santé ;
- Désengagements de la Sécurité Sociale pour le remboursement des frais de santé (ex. frais dentaires, tarifs des médecins, frais d'hospitalisation, etc.) ;
- Pour 2026 : une taxe exceptionnelle vient s'ajouter aux 14 % déjà existants, elle s'élève à 2,05 % et sera prise en charge intégralement par BPCE Mutuelle pour 2026. Cela représente une charge supplémentaire de 1,4 M€, uniquement sur les contrats individuels santé.

## **INFORMATIONS BPCE MUTUELLE**

### **1. Les éléments chiffrés du portefeuille des contrats individuels**

- Environ 82 % des actifs partant en retraite sont fidèles à la mutuelle ;
- Fin 2025, 32 000 personnes sont protégées par l'offre individuelle santé soit +2,1 % par rapport à 2024 ;
- 85 % souscrivent à ASV Optimum ;
- L'âge moyen de l'assuré principal est de 70,4 ans (69,6 ans en 2023) ;
- Le remboursement moyen soit 1 107 € par personne protégée est en évolution de 3,7 % entre 2024 et 2025 sur l'ensemble de la gamme individuelle ;
- 95 % des adhérents des contrats individuels sont pleinement satisfaits des prestations et services de BPCE Mutuelle.



## 2. Le modèle économique de BPCE Mutuelle, avec un pilotage technique proche de l'équilibre, a permis des augmentations de tarif modérées sur les dernières années, bien en deçà des hausses contractuelles réalisées sur la place.

En octobre 2025, le conseil d'administration de BPCE Mutuelle avait décidé pour 2026 (hors pas de l'âge) :

- Pour les contrats AVSE (essentiel) : pas d'augmentation ;
- Pour les contrats ASVO (optimum) : hausse de 2,9 % ;
- Pour les contrats ASVP (premium) : Hausse de 2,4 %.

► Ces hausses sont à rapprocher pour 2026, des + 4,2 % prévus sur les frais de santé par la FNMF et des augmentations entre 4 % et 9 % de hausse des contrats individuels des organismes de santé ou mutuelles concurrents sur la place

- Dispositif de ristourne à destination des revenus les plus faibles : La provision pour ristourne a pour objet de permettre aux adhérents individuels dont les revenus sont faibles de continuer à bénéficier d'une couverture santé individuelle. Les dotations à la provision pour ristourne sont financées par les résultats de la Mutuelle. Entre 2017 et 2025, 2,9 M€ ont été financés par la provision pour ristourne.

## 3. Évolution de l'offre en cours

- L'étude du positionnement de l'offre individuelle de BPCE Mutuelle par rapport à celles d'autres acteurs du marché en termes de structuration de l'offre et de garanties, a permis d'identifier des opportunités d'évolution de la gamme individuelle (Rappel : ASVO est du haut de Gamme et ASVP n'a pas d'équivalent sur le marché sur le très haut de gamme).

- La fermeture à la souscription au 31/12/2024 de « Privilège » du fait de son fort recouvrement avec ASVE ;
- L'ajustement d'ASVE pour un bon positionnement de produit d'entrée de gamme accessible et avec un bon positionnement tarifaire, permettant de répondre aux sorties de contrat collectif à la recherche d'un prix ;
- L'intégration d'un produit intermédiaire « ASVI » pour répondre à l'absence d'offre de niveau « milieu de gamme », pour les personnes qui sont sensibles au prix, mais qui cherchent quand même un niveau suffisant de garanties et de services.

## ACTUALITES DES RETRAITES DE LA CGP

Pour le régime de maintien de droits, le Conseil d'administration a décidé d'appliquer une revalorisation de 0,75 % au titre de l'année 2026, effective dès le 1er janvier 2026.

S'agissant du régime de retraite supplémentaire, le Conseil d'administration a décidé de ne pas revaloriser la valeur de service pour l'année 2026.

Il y a un an, la Caisse Générale de Prévoyance (CGP) lançait son nouvel espace personnel retraite, avec une interface entièrement repensée pour simplifier et sécuriser les démarches de ses affiliés.

Depuis son déploiement, cet outil accompagne la gestion et le suivi des dossiers en ligne, renforçant l'autonomie dans la réalisation des démarches retraite.

### Quelques chiffres pour 2025 :

► 60 000 connexions, 6 800 comptes créés, 1 640 liquidations de retraite effectuées en ligne.

**Rappel :** vos délégués régionaux sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter.

*Brigitte Bligné*



# Témoignage de participants

**Le 29 janvier 2026, BPCE Mutuelle réunissait les délégués régionaux des adhérents aux contrats individuels, auxquels souscrivent notamment les retraités de Caisses d'épargne. Rémy Delenne et Michel Bessieux y participaient, ils nous livrent brièvement leur ressenti.**

La réunion avait pour objet la présentation des actualités de notre mutuelle, de son environnement et du contexte économique et fiscal très fluctuant dans lequel elle évolue. Cette journée était à destination des Délégués régionaux représentant les Retraités adhérents aux contrats individuels ceux de la fameuse gamme ASV (Atout Santé Vitalité) qui se décline en 3 niveaux dont les garanties vont croissantes de même que la tarification associée : ASV Essentiel (entrée de gamme), ASV Optimum (garanties équivalentes à celles du Contrat Groupe National qui couvre les actifs), ASV Premium (très haut de gamme).

## **LA FISCALITE TAPE DUR**

Outre les précisions apportées sur les garanties et leur articulation, l'annonce de l'augmentation de la fiscalité sur les contrats de santé, déjà très importante en France par rapport aux autres pays européens, a fait l'effet d'une douche froide. On parle d'une taxe supplémentaire de 2,05 %. Celle-ci n'a pas été répercutée sur les cotisations déjà programmées et annoncées pour cette année, toutefois cela génère un impact non négligeable sur l'équilibre financier de l'ensemble des mutuelles, et la tarification à venir sur les prochaines années, si cette taxe est maintenue (une action est en cours pour en contester le bien-fondé).

## **UNE REUNION DYNAMISANTE**

Heureusement d'autres points sont venus rendre le sourire aux participants. Ils traitaient notamment du complément de la gamme ASV avec une quatrième offre, du taux de satisfaction des adhérents et des évolutions de la revue fusionnant avec celle de la CGP pour disposer d'un véritable support EPS, traitant à la fois de la santé et de la retraite.

Cette réunion très enrichissante, la première pour ce qui nous concerne en tant que nouveaux Délégués BPCE Mutuelle, nous a permis de dialoguer et de partager avec d'autres Délégués d'autres régions et de renforcer nos connaissances dans le rôle d'interlocuteurs de 1er niveau avec nos adhérents locaux.





# Un siècle ça se fête !

**C'est avec une vive émotion et une grande joie que nous avons célébré le 100<sup>ème</sup> anniversaire de Madame Jeanne Testard, née le 22 février 1926, fidèle adhérente de notre fédération depuis plus de trente ans.**

Nous avons d'abord pris contact avec ses enfants, qui nous ont aimablement autorisés à nous associer à cet heureux événement. Jacques Dewez, qui avait eu le plaisir de connaître Jeanne lors de son entrée à la Caisse d'Épargne de Douai en 1978, s'est joint à cette célébration, accompagné d'Evelyne Nachel, présidente de la section Hauts de France de la Fédération Nationale des Retraités de Caisse d'Épargne.

Entourée de sa famille, de quelques amis ainsi que des résidentes de l'Ehpad où elle réside aujourd'hui, Jeanne a vécu une journée empreinte d'émotion, de souvenirs et de chaleureux moments de partage.

## **DOYENNE ATTACHANTE**

Au fil de ce siècle de vie, Jeanne Testard a traversé les époques avec courage, sagesse et bienveillance, laissant à tous ceux qui ont eu la chance de la rencontrer le souvenir d'une personne profondément attachante.

Adhérente fidèle depuis de nombreuses années, elle incarne pleinement les valeurs de convivialité, de solidarité et de partage qui nous animent. Son parcours et sa présence demeurent une véritable source d'inspiration pour l'ensemble de nos membres.

À l'occasion de ce centenaire exceptionnel, nous lui avons adressé nos plus sincères félicitations ainsi que nos vœux les plus chaleureux, en lui souhaitant encore de nombreuses années de santé, de sérénité, entourée de l'affection des siens.

Et lorsque nous lui avons demandé quels étaient ses projets, Jeanne nous a répondu, sans la moindre hésitation : « Que nous nous revoyions l'année prochaine... »

Encore un très joyeux anniversaire à notre centenaire Jeanne !

*Evelyne Nachel*

# FNRCE AG Régionales

## HAUTS DE FRANCE

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION HAUTS DE FRANCE S'EST TENUE LE 12 FÉVRIER 2026 À ARRAS.

Nous y avons accueilli M. Bernard d'Araquy, Président de la FNRCE, M. Frédéric Bourg, Directeur général d'EPS et Madame Milot représentant la Caisse d'épargne.

Après la partie institutionnelle, nos adhérents ont pu prendre connaissance des informations délivrées par nos intervenants, donnant lieu à quelques échanges. Pendant ce temps, les accompagnants ont pu visiter la Carrière Wellington ainsi que la Cathédrale d'Arras.

Après avoir pris rendez-vous avec tous les participants pour la prochaine AG qui se déroulera au Familistère de Guise, nous nous sommes retrouvés autour d'un moment convivial, clôturant cette journée riche en échanges et en partage.

*Evelyne Nachel*



Hauts de France



Île de France

## DES VIENNOISERIES AU QUARTIER CHINOIS

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION ÎLE DE FRANCE DE LA FNRCE S'EST TENUE LE 13 MARS 2026 AU FIAP (FOYER INTERNATIONAL D'ACCUEIL DE PARIS), DEvenu UN CENTRE INTERNATIONAL D'HÉBERGEMENT ET DE SÉMINAIRES. PLUS DE 100 PARTICIPANTS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS DÈS 8H30, DANS UNE AMBIANCE AUBERGE DE JEUNESSE, AUTOUR D'UN CAFÉ ET DE VIENNOISERIES.

La séance a débuté par le rapport moral et d'activité présenté par le président Bernard d'Araquy, suivi par le bilan financier.

Sont ensuite intervenus nos invités :

- Jean-Max Léger, second vice-président de la FNRCE et organisateur des Assises 2026 qui se tiendront à Orléans les 18 et 19 septembre ;
- Sarah de la Torre, directrice du développement RH à la CEIDF, a informé l'assemblée des changements dans l'organigramme de la CEIDF ;
- L'intervention de Frédéric Bourg et de Céline Garnier, représentants d'EPS a été très éclairante et particulièrement appréciée.

Les travaux ont été clôturés par Bernard d'Araquy. Ils ont été suivis d'un excellent déjeuner au restaurant du FIAP, dans une ambiance très conviviale.

L'après-midi, c'est la visite du quartier chinois de Paris qui était proposée.

*Amparo Bonnet*



Poitou-Charentes

## POITOU-CHARENTES

**C'EST PAR UNE BELLE JOURNÉE ENSOLEILLÉE DE FIN D'HIVER QUE LA SECTION POITOU-CHARENTES DE LA FNRCE A TENU SON AG À SAINTES LE 19 MARS 2026. TRÈS BON CRU PUISQUE PRATIQUEMENT 50 % DES ADHÉRENTS ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.**

Après avoir remercié l'assistance, le Président Pascal Thévenin est rapidement passé à la présentation du rapport moral et d'activités, après avoir traité les formalités d'usage.

Puis le trésorier Rémy Javelot a pris les commandes pour faire un focus sur deux points :

- le rapport financier, voté à l'unanimité ;
- le nombre d'adhérents qui devrait se stabiliser à 150 même si l'exploitation des différentes listes de retraités laisse présager une légère progression des effectifs d'ici la fin de l'année.

La matinée s'est poursuivie par l'intervention de Viviane Villeneuve, membre du Bureau National et Trésorière adjointe de la FNRCE, puis par celle de Stéphane Lotz, Directeur du Secrétariat Général à la CEAPC. Son intervention très dynamique a été appréciée pour sa clarté et a suscité quelques échanges, toujours les bienvenus dans ce type de rencontres.

Du fait d'un problème de connexion, Céline Garnier, Directrice Gestion Relations Clients d'EPS n'a malheureusement pas pu se joindre à nous. C'est Freddy Chevrier, notre délégué BPCE Mutuelle, qui, au pied levé, a commenté les différents documents relatifs à l'intervention d'EPS.

La séance s'est terminée par une bonne nouvelle puisque trois personnes ont fait acte de candidature au Conseil fédéral régional. De plus, Evelyne Macé, jusqu'à présent suppléante au CFN, a été élue à l'unanimité pour y siéger en qualité de titulaire.

Comme pour toute bonne AG, les participants se sont retrouvés autour d'un déjeuner convivial, animé par le quatuor Amatini dirigé d'une main de maestro, par notre ami et adhérent Georges Vallade.

*Gérard Viel*



Rhônes-Alpes

## RHÔNE-ALPES

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION RHÔNE-ALPES S'EST TENUE LE MARDI 10 MARS 2026 À LYON AU SIÈGE DE LA CRA, DANS LA TOUR INCITY DU QUARTIER DE LA PART-DIEU.**

Comme l'an passé, participation physique modeste mais beaucoup de procurations.

Le Président local, Marcel Durieux, a déroulé son rapport moral et d'activités en soulignant qu'il le faisait pour la dixième fois consécutive. Comprenez : il faut penser à la relève ! Injonction qui pique, par les temps qui courent !

Il a néanmoins pu mettre à l'actif de la section non seulement le bilan des 37èmes Assises Nationales organisées à Sainte-Foy-lès Lyon, très réussies selon les nombreux témoignages reçus, avec un coût bien maîtrisé, mais également le blog de la section qui prend son essor. Une nouvelle campagne d'adhésion débute, appuyée sur le fichier BPCE. Le Président a rappelé que la section a eu le plaisir d'honorer d'un geste amical (bouquet de fleurs et invitation au restaurant) une adhérente – vive et pimpante - qui vient d'intégrer le club des centenaires.

Les rapports moral et d'activités ainsi que le rapport financier, présenté par Jean-Baptiste Peruset, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité.

Nous avons bénéficié de la présence à l'écran d'Hervé Tillard qui nous a offert un tour d'horizon très intéressant de l'actualité « santé ». Il a cependant dû le placer sous la bannière « sale temps pour les mutuelles ». Des taxes, anciennes et nouvelles, font de nos mutuelles les plus taxées d'Europe.

Enfin sur le plan national, Bernard d'Araquy a posé la touche finale de la réunion en rappelant la création d'un poste de second vice-président, nécessaire pour une meilleure répartition des tâches. Plusieurs commissions, propres à renforcer l'efficacité du travail du Conseil Fédéral National ont également vu le jour.

La réunion a été suivie d'un repas, excellent, pris au restaurant de la Tour Caisse d'Épargne.

**Gérard Mottu**



Alsace

## UNE ALSACE INNOVANTE

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SECTION ALSACE S'EST TENUE LE 19 MARS 2026 À SAINT HIPPOLYTE (68). CETTE SECTION DE LA FNRCE COMPTE PRÈS DE 400 ADHÉRENTS, SOIT 8% DES EFFECTIFS DE LA FÉDÉRATION SUR 2 « PETITS » DÉPARTEMENTS QUI REPRÉSENTENT 3% DE LA POPULATION NATIONALE.**

Et malgré cela... pas facile de trouver un remplaçant au Président André BUHLER qui a souhaité prendre du recul pour une... deuxième retraite après 13 années de mandat... un moment d'émotion quand l'assemblée a souligné ses mérites par des applaudissements nourris.

## UNE IDÉE ORIGINALE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ...

Pour néanmoins assurer la continuité de la Section ALSACE, le Bureau a présenté à l'Assemblée Générale, une solution originale : la mise en place d'une présidence collégiale et tournante.

Ainsi, les différentes tâches à effectuer dans la vie quotidienne de la section ont été réparties entre les 7 membres du Bureau et chaque année, l'un de ces membres exercera, à tour de rôle, la fonction de Président.

Pour la première année, c'est Jean-Marie Stackler qui assurera cette Présidence : bravo à lui. Peut-être que cette initiative dans la gestion de la section régionale inspirera d'autres régions confrontées aux mêmes réticences à porter les responsabilités de cette fonction.

## LA STRUCTURE EST INSTALLÉE

Le Bureau National a tenu à être représenté pour apporter son soutien à cette démarche originale, en la personne de Bernard d'Araquy, Président de la FNRCE, et de Jean-Max Léger, vice-président en charge des relations avec les sections régionales.

Sont également intervenus avec brio, Hervé Tillard, Président de BPCE Mutuelle, Tayeb Berrahou,

Responsable des Marchés professionnels de Mutest, et Guy Buchmann, Secrétaire Général et Directeur de la Communication de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe.

Une matinée bien chargée qui s'est terminée par le partage du déjeuner avec les conjoints et les collègues présents, 130 personnes au total !

**André SAUTER**  
Secrétaire de la Section



Midi-Pyrénées



## SOUS LE SOLEIL DE MIDI-PYRÉNÉES

**C'EST DANS L'AMPHITHÉÂTRE DU SIÈGE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE MIDI PYRÉNÉES, MIS GRACIEUSEMENT À NOTRE DISPOSITION, QUE S'EST DÉROULÉE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 DE LA SECTION RÉGIONALE DE LA FNRCE, LUNDI 23 MARS.**

Après qu'aient été présentés et unanimement adoptés les différents rapports statutaires, la présence de Monique Boutavin, vice-présidente de la FNRCE a été fort appréciée de même que son excellente intervention. Les informations précieuses de Céline Garnier représentant EPS, et les prises de paroles successives de Marie-Claire Combes, membre du Directoire en charge des Ressources Humaines et du Président du Directoire, Christophe Le Pape, ont animé cette matinée. Puis l'auditoire, particulièrement attentif jusque-là, a pu se détendre autour d'un apéritif en musique où certaines et certains se sont même laissés aller à quelques pas de danse. Cette ambiance musicale nous la devons à un groupe de collègues retraités et actifs qui ont ensuite prolongé le plaisir en participant au déjeuner festif dans une ambiance amicale et chaleureuse.

**Véronique Fabriès**

# Faire connaissance avec l'UFRB et la CFR



CFR Confédération Française des Retraités

Comme vous le savez sans doute, la FNRCE est adhérente de l'UFRB (Union Fédérale des Retraités de la Banque). Elle y constitue la délégation du groupe BPCE, avec nos amis retraités des Banques populaires et de Natixis. Nous sommes ainsi présents dans une structure nationale regroupant les retraités du secteur bancaire.

Mais, pour investir le périmètre interprofessionnel, la FNRCE est également présente, via l'UFRB, dans la Confédération Française des Retraités (CFR) qui regroupe plus de 1,5 million de retraités et tente de se faire une place dans la relation avec les instances dirigeantes du pays. Pierre ERBS, le président de la CFR, siège d'ailleurs au CESE (Conseil économique social et environnemental).

Nous vous proposons de mieux faire connaissance avec ces deux instances où vous êtes représentés.

## L'UNION FEDERALE DES RETRAITES DES BANQUES – UFRB

C'est une organisation française qui regroupe des associations de retraités provenant de différentes banques. Elle a pour objectif principal de représenter et défendre les intérêts des anciens salariés du secteur bancaire.

### Origine et missions

L'UFRB a été créée le 15 mai 1950. Elle est née de l'initiative de plusieurs amicales de retraités du secteur bancaire, notamment : BNP Paribas, Société Générale, BNCI (ancienne banque devenue plus tard BNP), et d'un groupe de retraités niçois du Crédit Lyonnais.

L'UFRB agit comme fédération des associations de retraités de banques. Ses missions sont notamment :

- Représenter les associations membres auprès des organismes nationaux de retraités ;
- Défendre les droits et intérêts des retraités du secteur bancaire ;
- Diffuser des informations utiles aux retraités ;
- Favoriser les échanges et la coopération entre les différentes associations d'anciens salariés des banques.

Depuis sa création, l'UFRB participe aux débats concernant les retraites et la protection sociale et intervient sur des sujets comme le pouvoir d'achat, la fiscalité ou les pensions ; elle publie des informations pour ses membres, notamment via la revue « L'Ancien de la Banque » et par une lettre numérique mensuelle : « la lettre de l'UFRB »

Elle a aussi été très impliquée dans les discussions liées à la réforme des retraites des salariés de la banque, notamment lorsque le régime spécifique bancaire a été supprimé en 1994 pour être intégré aux régimes généraux du privé (CNAV, ARRCO, AGIRC).



### Composition

L'UFRB regroupe de nombreuses amicales et associations de retraités de banques, par exemple celles issues de : BNP Paribas, Société Générale, Crédit Lyonnais, CIC, HSBC France et BPCE/ Natixis. Elle compte aujourd'hui près de 26 000 adhérents dont plus de 11 500 du Groupe BPCE comprenant les retraités des amicales des BP, de NATIXIS et les adhérents de notre Fédération (FNRCE).

L'UFRB, qui a compté près de 50 000 adhérents avant le départ des retraités de BNP-PARIBAS en 2021, fait partie d'un ensemble plus large d'organisations représentant les retraités en France.

Elle est notamment représentée au sein de la Confédération Française des Retraités (CFR), qui rassemble plusieurs grandes fédérations de retraités et représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics. Accès au site internet : [www.ufrb.org](http://www.ufrb.org)

### LA CONFEDERATION FRANÇAISE DES RETRAITES - CFR

C'est une organisation nationale qui représente et défend les intérêts des retraités en France. Elle regroupe plusieurs grandes fédérations et associations de retraités pour faire entendre leur voix auprès des

pouvoirs publics et dans le débat public.

Créée en 2000, elle rassemble plusieurs grandes fédérations de retraités, représentant au total environ 1,5 million d'adhérents.

Elle se veut indépendante des partis politiques et des syndicats.

La CFR est composée de plusieurs fédérations nationales de retraités, par exemple :

- Générations Mouvement (ex-Aînés Ruraux) ;
- Le Groupement CNR-UFRB ;
- Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR) ;
- L'Union Française des Retraités (UFR) ;
- La Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales (CNRPL) ;
- L'Association Nationale de Retraités (ANR).

Cela lui donne une base d'adhérents très large.

### Au niveau national

La CFR apparaît souvent dans les débats sur les retraites en France pour plusieurs raisons liées à son rôle de représentation et à l'importance politique des retraités. Elle peut en effet parler au nom d'un groupe social très important, car en France il y a plus de 17 millions de retraités.

## NOS REPRÉSENTANTS

Au Conseil d'Administration de l'UFRB, les représentants des retraités du groupe BPCE disposent de 3 postes de titulaires et de 3 postes de suppléants :

Amicales des Banques Populaires	VERLHAC Michel	Titulaire
	PERALDO Denis	Suppléant
FNRCE	DURIEUX Marcel	Titulaire
	DARRIET Marc	Suppléant
	KERVELLA Catherine	Suppléante
Natixis	PRICZEP Patrick	Titulaire

Ils nous représentent à l'Assemblée Générale de la CFR, dans la délégation de l'UFRB et certains siègent au bureau de la CFR.

Les objectifs de la CFR sont :

- Participer à la défense active d'un système de retraite solidaire et durable pour toutes les générations ;
- Contribuer à la promotion d'une protection sociale équitable, incluant les conditions de vie et l'autonomie des personnes âgées ;
- Assurer une large présence dans le tissu social par le bénévolat de ses membres et leur participation dans les organismes sociaux (Ex : CDCA - Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, Conseil d'usagers des organismes de santé et des établissements sociaux) ;
- Contribuer à la représentation citoyenne des 17 millions de retraités français.

L'UFR, l'une des composantes de la CFR, est très présente dans les CDCA créés en 2016, pour représenter les retraités dans cette structure, lieu de dialogue, d'information, de réflexion et de proposition, qui sont consultés sur les projets concernant les personnes âgées.

Par l'intermédiaire de son Président Pierre ERBS, la CFR est également membre du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE). La présence de Pierre ERBS dans cette assemblée permet une représentation des associations de retraités au plus haut niveau des instances de réflexion de l'état.

### Au niveau Européen

La CFR est membre de la plateforme européenne des personnes âgées (AGE Platform Europ), organisation accréditée auprès de la Commission Européenne qui regroupe 22 millions d'adhérents.

Lors des débats sur les réformes (âge de départ, indexation des pensions, fiscalité), la CFR publie souvent :

- Des communiqués ;
- Des analyses ;
- Des propositions.

Elle participe à des instances de concertation

La CFR intervient parfois dans des organismes publics liés aux seniors, notamment autour de politiques concernant :

- La dépendance ;
- La sécurité sociale ;
- La protection sociale.

Sur les réseaux sociaux

La CFR multiplie depuis quelques mois sa présence sur les réseaux sociaux et notamment sur la plateforme LinkedIn avec la création d'un compte au nom de Pierre ERBS qui publie au minimum un post chaque mois pour préciser les positions de la CFR dans les différents domaines sur lesquels elle travaille.

Site internet : [www.retraite-cfr.fr](http://www.retraite-cfr.fr)

**Marcel Durieux**

# L'égoïsme est-il devenu un réflexe de survie ?

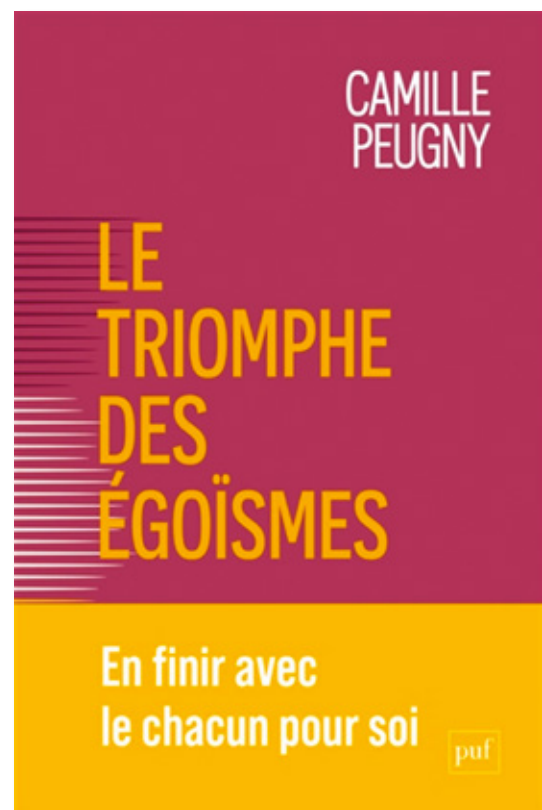
**Dans un essai très documenté, le sociologue Camille Peugny s'alarme de la montée des égoïsmes collectifs, générés par le tournant néolibéral de nos sociétés mondialisées.**

Parmi les attitudes humaines, déplorables, l'égoïsme, cette façon de préférer nos propres intérêts à ceux des autres, sans s'inquiéter d'eux, passe pour l'une des pires. Mais qu'advient-il quand ce comportement s'inscrit dans la structure même de nos économies, se muant ainsi en une sorte de « contrainte sociale généralisée » ?

Dans le Triomphe des égoïsmes, Camille Peugny soutient que tel est le cas de nos sociétés : l'égoïsme n'y est plus la caractéristique (a)morale de certains, mais un réflexe quasi obligé de survie de tous, dans la concurrence accrue entre les uns et les autres. Il en voit pour preuve que, contre l'ancien objectif « d'égalité des conditions », tout le monde s'est aujourd'hui rallié à celui d'« égalité des chances », même si les enquêtes montrent que la promotion par le mérite reste en grande part illusoire. Bref, la « lutte pour les places » née de la mondialisation a introduit les idées de compétition comme mécanisme de régulation sociale et de notre « responsabilité individuelle » dans nos difficultés de salaire, d'emploi ou d'ascension sociale.

Alors que la classe « moyenne supérieure » penchait autrefois à gauche, elle s'est, toujours selon Peugny, « droitisée ». Elle reste attachée à l'Etat social, mais elle milite désormais pour sa réduction. Et il en va de même de ce « nouveau prolétariat » - les « travailleurs essentiels » du temps du covid- lequel semble s'accommoder du reflux des protections sociales. Comme si les logiques néolibérales avaient induit un « changement anthropologique » profond dans nos sociétés. Ce qui pose la question de savoir si, sans solidarité, la nôtre en demeure vraiment une. De fait, pour Camille Peugny, c'est là un enjeu politique, l'un des débats majeurs de l'élection présidentielle à venir de 2027...

**Yvon Bultel**



*LE TRIOMPHE DES EGOISMES*  
Camille Peugny - Éditions PUF  
240 pages, 20 €



# Une artiste contemporaine en Aquitaine

**Virginie Transon est connue pour ses installations et sculptures qui explorent des thèmes liés à la consommation, au réemploi des matières et à l'écologie.**

Elle travaille depuis près de 30 ans sur l'accumulation et le détournement de matériaux issus de la culture traditionnelle et du quotidien féminin (tissus, dentelle, canevas, broderie, magazines, papiers). Son objectif est de créer une « nouvelle peau » à partir de ces matières, interrogeant la société de consommation et ses impacts environnementaux.

## LA DEMARCHE

Citadine durant 25 ans, elle a eu envie de tenter l'aventure de la vie en campagne tout en poursuivant son travail. Elle a travaillé sur des territoires particuliers et envoûtants, entre nature, histoire, patrimoine, savoir-faire et légendes. Elle a surtout rencontré des habitants se sentant très souvent délaissés par les instances culturelles et artistiques centralisées, des populations désireuses que l'art contemporain ne soit plus uniquement l'apanage des grandes métropoles. Des habitants conscients et très soucieux du respect, de la préservation de leur territoire.

## LA CONCRETISATION

Elle fonde en 2019 l'association « le 401 l'atelier des matières » dans le but de soutenir des projets artistiques conséquents, destinés aux habitants des territoires, sur le recyclage des matières. Ainsi, la création d'un jardin imaginaire, insolite et participatif, en Haute Gironde, construit sur la base du réemploi des matériaux et résolument tourné vers des actions de sensibilisation constituant de véritables projets pédagogiques.

L'association faisant de la sensibilisation auprès du public sur la préciosité de l'eau a réfléchi à la conception d'œuvres impactantes avec des matériaux issus de circuits de recyclage (textiles, fers à béton ...), contribuant à la création d'une nouvelle « peau ».

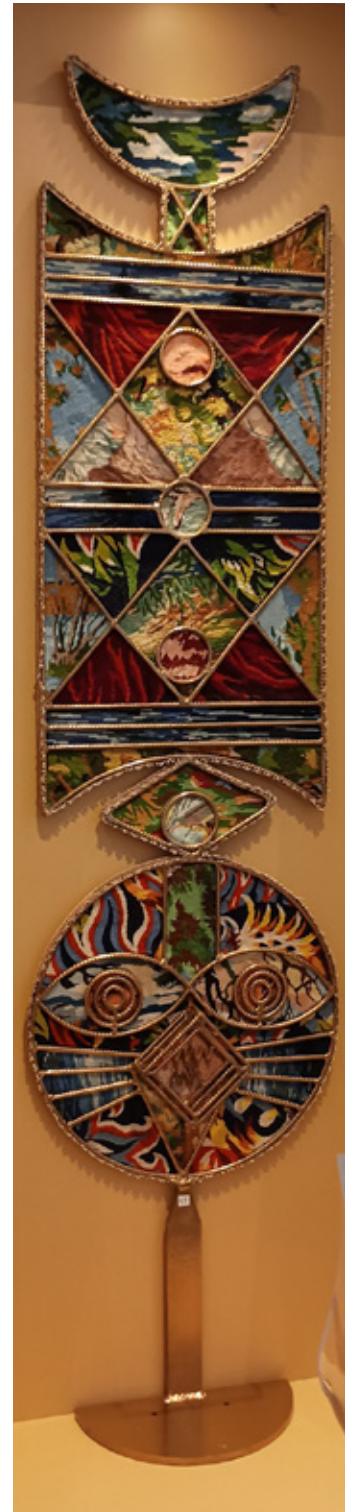
Chaque installation est accompagnée d'atelier(s) de médiation artistique, aussi bien auprès des scolaires, des associations du territoire, des Ehpad, ESAT, IME. « Le 401 – l'atelier des matières » propose, à un public intergénérationnel, la création de petites structures en dentelle.

**LE MESSAGE**

Inspirée par une esthétique populaire et sophistiquée, elle propose une approche de la féminité décalée et déclare : « La nature de mon processus créatif repose sur l'appropriation, la décontextualisation et l'accumulation d'objets préexistants et de réalité du quotidien. En partant de méticuleuses opérations d'agencement, de détournements, d'amoncellements -réminiscence du ready-made- je tente de partager ma vision complice, mais en même temps très critique, de la société de consommation contemporaine et des divers aspects qui servent les énoncés de l'identité collective, en particulier ceux qui renvoient au statut de la femme. »

Pour en savoir plus un site est à votre disposition : [www.latelierdesmatieres.com](http://www.latelierdesmatieres.com)

*Claude Sausset*



# Un homme, une passion...

**La découverte, par le plus grand des hasards, d'un ouvrage dans une bibliothèque oubliée, peut parfois faire naître une passion. Jean-Paul Bayol l'illustre parfaitement.**

Après vingt années passées au service de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées, entre le Lot et l'Aveyron comme directeur d'agence, de secteur et multi sites, le voici à la retraite. Mais pour lui cela ne signifie pas inactivité, bien au contraire.

## **VIRUS DE L'ECRITURE**

Si aimer l'histoire et l'écriture ne mène pas obligatoirement à la rédaction d'un ouvrage, notre ami Jean-Paul a quant à lui franchi le pas pour notre plus grand plaisir.

Nouvel adhérent de la FNRCE, l'homme et son parcours se dévoilent enfin, car travailler dans la même entreprise ne signifie pas forcément se connaître. Nous serions d'ailleurs surpris des trésors cachés par nos collègues actifs ou retraités !

Un jour, la couverture d'un livre sur les Templiers attire son attention. Il le lit et commence à se documenter, à acheter d'autres écrits sur le sujet, à faire des fiches. Après deux ans de ce travail de fourmi, il finalise : « L'ordre des Templiers, de l'Occident à l'Orient ».

Il choisit l'autoédition et fait imprimer l'ouvrage à Cahors, préfecture du Lot. Même si le coût en est plus élevé que sur des sites trouvés sur Internet, il décide de reverser 3 euros par livre vendu à la Ligue contre le Cancer, fidèle à ses valeurs, à sa propre histoire.

Mais le démon de l'écriture l'a attrapé et il profite de vacances en pays Cathare pour prolonger son aventure. Ainsi naquit : « Les Cathares, Hérésie Occitane », son deuxième livre. Il est vrai qu'il a trouvé une forme de similitude, d'analogie entre le destin tragique des Templiers et celui des Cathares. Ils ont forgé l'histoire de notre région et leur rôle dans celle de la France est indéniable.

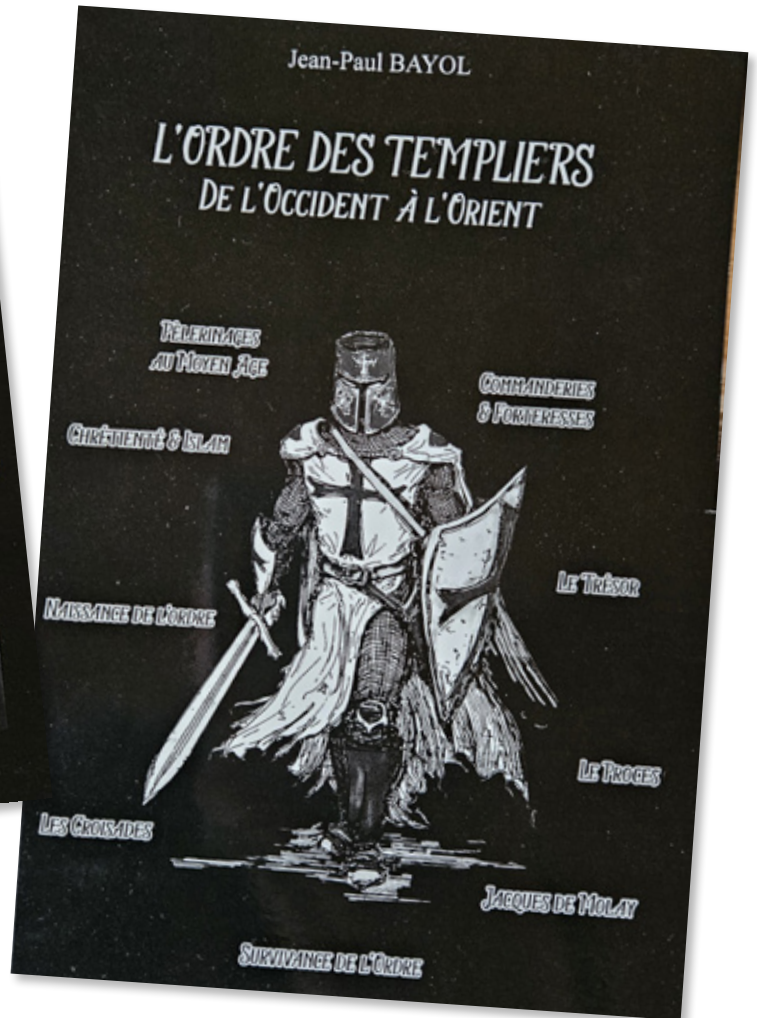
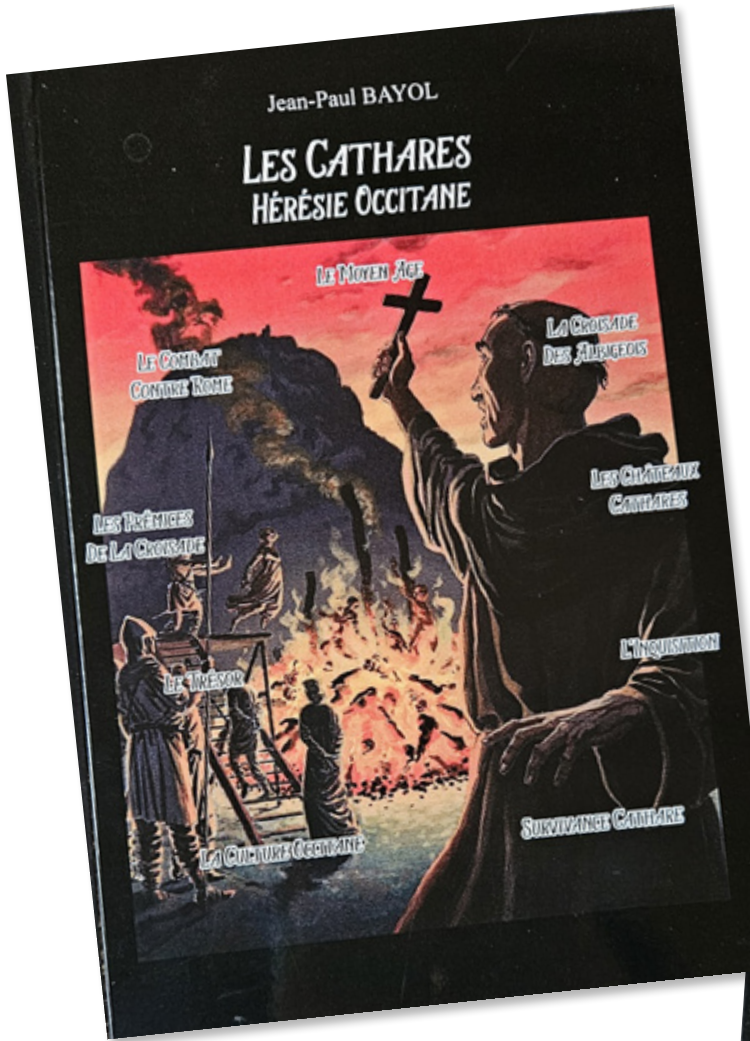
## **COTE LECTRICE**

Le premier récit sur les Templiers m'a passionnée. Je me suis laissée emportée dans une époque que je connaissais peu et qui, à vrai dire, ne m'avait jamais attirée. J'ai plongé dans deux cents ans d'histoire, des Croisades avec la rencontre de la chrétienté et de l'islam au mystère de l'insaisissable trésor des Templiers, ces chevaliers du Moyen Age. J'ai certes voyagé mais aussi découvert des pans oubliés et méconnus de notre histoire.

Le style clair de ce récit documenté, ainsi que les faits rapportés ont allumé ma curiosité et j'ai tourné les pages avec avidité.

Habitante d'une cité Cathare, Lavaur dans le Tarn, où Dame Guiraud est régulièrement évoquée comme une référence de la résistance et du courage, le second livre de Jean-Paul Bayol m'a fait revivre la terrible tragédie de ces hommes et de ces femmes, hérétiques pour l'Église catholique et le pouvoir royal. On y parle encore de trésor enfoui, signe que l'imaginaire garde des interrogations bien vivaces à travers les temps. Cette civilisation brillante, chantée par les troubadours en langue d'Oc, sera engloutie dans le royaume de France. Mais envers et contre tout, elle a marqué chaque sillon de nos champs.

Ces deux récits mettent en exergue le travail impressionnant de recherche de l'auteur. Il aurait été dommage que notre collègue ne concrétise pas ce souhait et n'apporte pas sa pierre à l'édifice d'une meilleure compréhension de ces époques troublées de notre histoire.



## RETRAITE ACTIVE

Si je le soupçonne d'avoir déjà les éléments du prochain récit, Jean-Paul continue à s'investir avec détermination au bureau « Création et reprise d'entreprise » de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot et intervient aussi bénévolement à « France Travail ».

Il garde malgré tout du temps pour sa compagne Nathalie, s'adonne au tir sportif et savoure la joie d'être l'heureux grand-père de Raphaël et Valentin.

Il est aussi très fier de voir ses deux fils évoluer dans le groupe BPCE. Aurélien est directeur d'agence dans le Lot et Garonne et Jonathan est conseiller à la commission exécutive du groupe auprès du Président du Directoire Nicolas Namias.

La vie professionnelle de Jean-Paul Bayol a été bien remplie. Sa retraite l'est tout autant. La clé du bonheur n'est-elle pas de donner et partager ?

*Véronique Fabriès*

**Pour contacter l'auteur : [jeanpaul.bayol@gmail.com](mailto:jeanpaul.bayol@gmail.com)**

# Et si nous chantournions ?

**Au terme d'une vie professionnelle très prenante dans l'informatique du groupe Caisse d'épargne, je ne me voyais pas partir à la retraite, démunie d'activité. J'ai donc cherché une occupation de substitution. Le choix du domaine s'imposa vite car j'avais toujours eu la passion du travail du bois...**

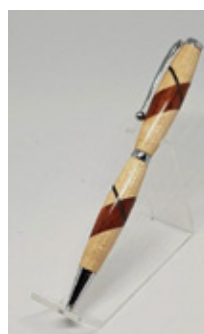
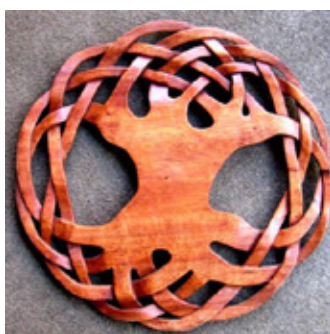
Ma première préoccupation a donc été de rechercher un professionnel ayant du temps à me consacrer pour me transmettre son savoir-faire dans un travail minutieux. C'est ainsi qu'une artisane m'a mis le pied à l'étrier du chantournage. Quinze jours de formation à ses côtés, dans son atelier du Finistère, m'ont tout de suite conquis. Mais qu'est-ce que le chantournage ?

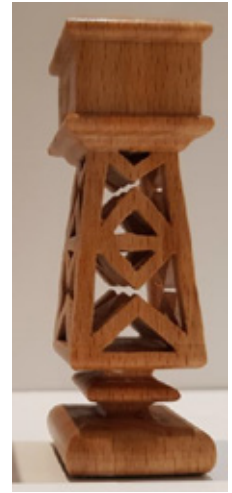
## CHANTOURNER ?

Pour comprendre ce qu'est le chantournage, il suffit d'analyser le mot lui-même en le décomposant : « chant » - « tourner ». On peut définir les « chants » d'une pièce comme les surfaces correspondant à son épaisseur, et le verbe « tourner » exprime nettement le fait qu'on ne soit pas au pays des longues lignes droites, mais plutôt dans celui des trajectoires sinueuses et des

lignes brisées. Il suffit ensuite de préciser qu'il s'agit de créer ces « chants tournés » pour comprendre que l'on parle de découpes, de sciage.

On comprend également, en définissant le terme ainsi, que le domaine est vaste et les applications très nombreuses. Et c'est bien sûr un des attraits de cette pratique ! Donc utilisation d'une lame de scie très fine, à main ou électrique, sur table, pour faire de la dentelle sur un plateau de bois. L'épaisseur du plateau de bois peut se mesurer en millimètres ou centimètre. Ensuite l'assemblage peut donner des motifs de grande dimension. Mais personnellement je dépasse rarement le A4, ce qui donne déjà des résultats très satisfaisants. Mais je réalise également des pièces plus minutieuses ne dépassant pas le centimètre.





**APPRENTISSAGE PERMANENT**

Mon métier m'a permis de maîtriser les outils informatiques, ainsi je fais tous mes dessins à l'ordinateur. C'est un gain de temps et surtout mes dessins sont sauvegardés pour un éventuel usage ultérieur. Je dispose également d'un autre atout, acquis dans ma jeunesse, la modélisation en trois dimensions. Durant mes premières études pour devenir modelleur mécanicien, c'était une discipline part entière. Pour des raisons familiales, j'ai dû abandonner cette filière pour m'ouvrir à un autre domaine alors en plein essor : l'informatique, mot barbare dans les années 60. Maintenant je prends un réel plaisir à travailler de mes mains et à réaliser de très belles pièces. Pour étendre les possibilités j'ai dernièrement appris le tournage sur bois. Les deux activités peuvent être complémentaires pour une gamme de travaux élargie. Je fais des pièces en chantournage avec des assemblages de différents bois, afin d'obtenir par exemple un nœud celtique sur un stylo.

**TRANSMISSION**

Maintenant que je maîtrise parfaitement les deux disciplines, je transmets à mon tour mon savoir-faire aux jeunes et moins jeunes au sein de deux associations. Je

fais également des démonstrations lors de différentes animations dans ma région. C'est toujours très apprécié ! Lorsque je mets un enfant devant ma machine il y a souvent la réticence de la part des parents de crainte que l'enfant se blesse. Mais l'enfant est tellement heureux de faire quelque chose de ses mains que c'est pour lui une grande fierté. S'il écoute bien les conseils, il ne risque absolument rien. La scie à chantourner est d'ailleurs la seule machine de menuiserie sans risque ! Comme le dise souvent les anciens : c'est la machine à coudre du menuisier.

Je suis sûr de ne pas être le seul pratiquant de ces activités parmi les retraités de Caisse d'Épargne. Si vous voulez en savoir plus sur cette discipline n'hésitez pas à me contacter. Ce serait très enrichissant de pouvoir échanger ! En attendant je continue donc toutes les expérimentations dans le domaine en prenant toujours autant de plaisir.

*Hervé Servaez*

# Écureuil recruteur

**Si aujourd'hui les Caisses d'épargne rivalisent d'inventivité pour recruter des profils vendeurs, pendant longtemps et jusque dans les années soixante-dix, nos entreprises sélectionnaient leurs collaborateurs au prisme réducteur de la moralité et autres critères éloignés des métiers de la banque.**

Depuis quelques années les banques en général et les Caisses d'épargne en particulier rencontrent des difficultés à recruter. Les niveaux de salaire, le manque d'autonomie et l'accroissement des incivilités sont les principales objections exposées par les potentiels candidats. Face à cette situation, les banquiers tentent de s'adapter. Si des efforts ont été initiés sur certaines rémunérations, l'évolution la plus notable est l'élargissement du spectre du recrutement orienté vers les candidats en quête de reconversion : enseignants, cuisiniers, commerciaux venus de la grande distribution...

## ENTRE-SOI

Au cours de deux cents ans d'existence, les modalités de recrutement en Caisse d'épargne sont passées par des phases diverses et variées. Un regard porté sur la période courant de l'après-guerre aux années 60, donne à observer des pratiques bien singulières.

La forte autonomie des Caisses d'épargne d'alors (absence d'organe central) et le poids du paternalisme dans les relations sociales, donnaient une coloration très locale aux modalités de recrutement et à la sociologie des effectifs. Cette situation s'explique aussi par la place importante des administrateurs dans l'activité des Caisses au quotidien (voir encadré). Eux-mêmes étant « recrutés » par cooptation, on peut comprendre que cet entre-soi ait prévalu lors des opérations d'embauche. C'est donc naturellement dans leur proximité et selon leurs propres critères – plus moraux que techniques – que les recrutements s'effectuaient. Si la bien-pensance et l'appartenance confessionnelle faisaient souvent office de curriculum, la pratique d'un sport pouvait aussi servir de sésame à l'embauche. En effet, pour peu que le président de la Caisse d'épargne occupe aussi des fonctions dirigeantes dans un club de foot, rugby ou autre sport collectif, il pouvait opérer un double recrutement.



Le jeune homme accédait alors simultanément à un emploi à la Caisse d'épargne et à un poste dans l'écurie présidentielle !

Si a priori un excellent attaquant peut aussi être un guichetier efficace, l'imbrication entre les deux fonctions et la relation établie entre les deux protagonistes est plutôt scabreuse !

### AVENEMENT DE L'AUTO-CONTROLE

La loi du 11 juillet 1950 instaurant « l'auto-contrôle » viendra mettre un terme à ce fonctionnement archaïque et rendra obsolète la présence des administrateurs préposés à la validation des opérations. Cette loi autorise les Caisses d'épargne à « utiliser un procédé de duplication permettant d'établir simultanément une vignette destinée à être apposée sur le livret, le bordereau de contrôle et le bordereau détaillé du caissier ». Une loi qui libère les administrateurs de leur devoir de vacation mais qui en vexera quelques-uns, supportant mal cette relégation.

À noter cependant que certaines Caisses tarderont à mettre en place ce dispositif. Souvent en raison d'arguments techniques réels : l'auto-contrôle utilisé manuellement au début, nécessite l'usage de papier carbone salissant et de vignettes à la colle tenace. Mais il faut compter aussi sur la mauvaise volonté

de certains administrateurs qui n'acceptent pas d'être départis de leur prérogatives et qui font de la résistance. La mécanisation de l'auto-contrôle viendra progressivement mettre un terme à ce fonctionnement d'un autre âge. Cependant, dans quelques petits établissements, le mode ancestral perdurera jusqu'au début des années soixante-dix !

### CHERCHE COMMERÇANTS

La libération de l'activité générée par l'auto-contrôle se traduira par un accroissement du nombre de bureaux (agences, succursales) passant de 3 000 en 1946 à 4 000 en 1958. Le nombre de salariés suivra une progression comparable, passant d'environ 12 000 en 1950 au double en 1970.

En Caisse d'épargne comme ailleurs, les profils et les modalités de recrutement évoluent en fonction des besoins des entreprises et du marché de l'emploi. Ainsi nos entreprises ont tout d'abord privilégié la probité morale et la connaissance du tissu local. Elles ont ensuite évolué vers la recherche de profils plus techniques et affirment aujourd'hui, prioritairement, des appétences mercantiles...

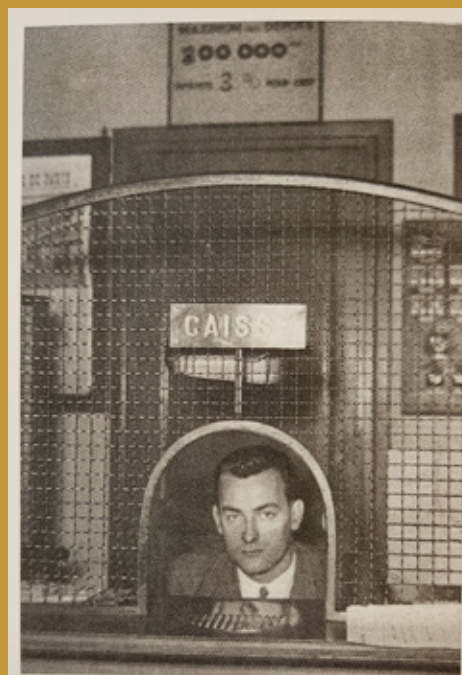
Ainsi va l'écureuil !!!

**Serge Huber**

## PENURIE D'ADMINISTRATEURS

Jusqu'au début des années 50, l'activité des Caisses d'épargne centrée sur le « dépôt/retrait », simple d'apparence, était cependant lourde dans sa mise en œuvre. En effet la législation d'alors obligeait la présence d'un administrateur, chargé d'effectuer l'inscription des dépôts, de contresigner - au côté du caissier - les livrets après chaque opération, puis de réaliser un report sur un bordereau ad hoc. Aussi, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'accroissement de l'activité nécessite une présence accrue d'administrateurs (bénévoles) que les Caisses d'épargne commencent à avoir du mal à trouver. Face à cette pénurie, certaines Caisses en viennent à réduire les jours et heures d'ouverture de leurs agences et succursales...

On peut imaginer la frustration des salariés qui comprennent mal la réduction des plages d'ouverture des bureaux alors que l'on constate un regain d'activité. Situation d'autant mal vécue qu'elle est le fait d'une pénurie d'administrateurs dont la fonction de chaperon est mal comprise.



Un caissier de la Caisse d'épargne de Paris vers le milieu des années cinquante.



# Le made in France

**L'invasion des produits à bas coût, souvent originaires de Chine ou du sud-est asiatique, bat son plein depuis quelques années. Shein et Temu, s'il ne fallait en citer que deux, sont les fers de lance de ce véritable tsunami menaçant d'emporter les quelques marques françaises qui peinent à surnager. Alors on abandonne ou bien on réagit ?**

Le Made in France est souvent analysé comme un signal de qualité permettant de réduire l'incertitude du consommateur. En mobilisant des valeurs telles que l'authenticité, la traçabilité ou encore le respect de normes exigeantes, il participe à la construction d'un avantage concurrentiel fondé sur la différenciation. Mais l'affaire se complique assez vite, comme l'expose Sophie Renault<sup>(1)</sup> dans The Conversation.

## **J'VOUDRAIS BIEN, MAIS J'PEUX POINT !**

En effet, cet avantage demeure limité par des contraintes économiques structurelles. La production sur le territoire national implique des coûts de main-d'œuvre et de conformité réglementaire plus élevés que dans de nombreux pays concurrents, ce qui se traduit par des prix de vente supérieurs. Or, si l'origine

française influence positivement l'intention d'achat, (85 % des Français achètent des produits Made in France et 89 % souhaiteraient en consommer davantage<sup>(2)</sup>) elle n'induit pas nécessairement le même enthousiasme quand il s'agit de payer. Ce décalage met en évidence une contradiction entre l'attachement déclaré au Made in France et les arbitrages budgétaires des consommateurs.

Par ailleurs, la faible disponibilité de certains produits et leur manque de visibilité dans les circuits de distribution constituent d'autres obstacles qui viennent renforcer ces limites.

Les entreprises œuvrant dans le Made in France, doivent donc en atténuer les coûts et en améliorer l'accessibilité, pour profiter de ce levier de différenciation. Mais comment ?...

(1) Professeur des Universités en Sciences de Gestion et du Management, IAE Orléans  
(2) Étude Opinion Way de 2023 réalisée pour la Chambre de Commerce et d'Industrie

## ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

Face à ces limites, les entreprises développent des stratégies de coopération visant à mutualiser leurs ressources et à renforcer leur compétitivité. Le recours au cobranding<sup>(1)</sup> s'inscrit dans cette dynamique, en permettant une co-crédation de valeur entre partenaires. D'un point de vue économique, ces collaborations favorisent la réduction des coûts par la mutualisation de certaines fonctions, notamment en matière de production, de logistique ou de communication. Améliorant ainsi leur efficacité organisationnelle elles compensent partiellement les surcoûts liés à la production nationale.

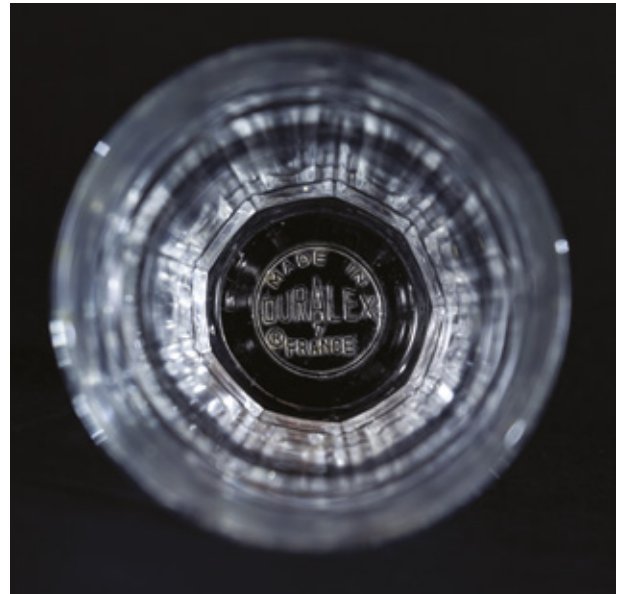
Elles génèrent des effets de synergie en associant les images de marque et en élargissant les publics cibles. L'exemple du Slip français illustre cette logique : en multipliant les partenariats avec des marques telles qu'Obut, Saint James, Durelex ou 1083, l'entreprise renforce sa visibilité et consolide son positionnement dans l'univers du Made in France.

En outre, ces collaborations contribuent à des objectifs plus larges, notamment le soutien aux filières locales, le maintien de l'emploi et la relocalisation de certaines activités productives. Elles s'inscrivent ainsi dans une logique à la fois économique et territoriale.

## DESSINE-MOI UN MOUTON

Si les stratégies de collaboration apportent des réponses aux contraintes économiques, pour être efficaces elles doivent également mobiliser des dimensions symboliques et émotionnelles. Le recours au storytelling<sup>(2)</sup> constitue à cet égard un levier essentiel. En valorisant leur histoire, leur savoir-faire et leur ancrage territorial, les marques construisent une valeur perçue susceptible de justifier un différentiel de prix. Certaines collaborations exploitent par ailleurs des ressorts affectifs puissants, comme la nostalgie. En témoigne le partenariat entre Le Slip français et Durelex, qui mobilise des références à l'enfance et au patrimoine collectif et solidaire. Dans la campagne « Allons enfants de la cantine... » LSF prenait l'engagement de reverser 6 € à la Scop Durelex (alors en difficultés) pour chaque achat d'un boxer Le Slip français.

Parallèlement, l'intégration des enjeux environnementaux



et sociaux renforce la légitimité de ces démarches. Des marques comme 1083<sup>(3)</sup>, engagées dans une production écoresponsable et territorialisée, répondent aux attentes croissantes des consommateurs en matière de durabilité. Les collaborations permettent alors de développer des innovations, notamment dans le cadre de l'économie circulaire.

Ainsi, le succès du Made in France repose sur une double logique : une rationalité économique visant à améliorer la compétitivité, et une construction symbolique permettant de renforcer l'adhésion des consommateurs.

Dans cette perspective, l'essor du Made in France pourrait s'inscrire plus largement dans une transformation des modèles de consommation, marquée par une montée en puissance des logiques de relocalisation, de sobriété et de responsabilité. Se pose alors la question de savoir si ces dynamiques relèvent d'une tendance durable de fond ou bien d'un repositionnement conjoncturel face aux crises économiques, sanitaires et environnementales récentes, que l'on pourrait alors affubler du sobriquet « effet de mode » une fois la panique passée ?

La réponse est également entre les mains des citoyens consommateurs...

**Bernard Charrier**

(1) Stratégie marketing où deux marques s'associent pour promouvoir les deux auprès d'un public commun

(2) Communication narrative ou... l'art de raconter une histoire.

(3) Cette marque, qui fabrique en France, explique qu'un jean d'importation parcourt jusqu'à 65 000 km lors de sa fabrication, alors que 1083 km seulement séparent les deux villes les plus éloignées de l'Hexagone.



# Assesseur extérieur en commission de discipline en milieu carcéral

**En retraite et habitant Chaumont, je souhaitais, comme beaucoup d'autres retraités, donner de mon temps en tant que bénévole dans différentes associations : cela m'a conduit vers une fonction méconnue du grand public...**

Investi comme encadrant dans une association de course à pied, bénévole au PCB (Point Conseil Budget) à l'UDAF, speaker au CVB52 (Chaumont Volley-Ball) pour des matchs de championnat de Marmara Speake Ligue et Coupe d'Europe, j'ai découvert par hasard la fonction d'assesseur extérieur en commission de discipline en milieu carcéral.

## **QUELLE EST CETTE MISSION ?**

Lorsque qu'un prévenu (en attente de jugement) ou un détenu (condamné) enfreint les règles de la prison et commet une faute, qu'elle soit comportementale (insulte, tapage, menace, bagarre...), ou pour une possession interdite (téléphone portable, stupéfiant...), un compte rendu d'infraction est rédigé par un personnel pénitencier. La personne est alors convoquée dans les meilleurs délais devant la commission de discipline et peut être assistée, à sa demande, d'un avocat commis d'office ou de son propre avocat.

Issu des amendements parlementaires, institué par la loi pénitentiaire de novembre 2009, l'article 726 du code de procédure pénale précise : « la composition de la commission disciplinaire doit comprendre un membre extérieur à l'administration pénitentiaire. »

C'est ainsi que depuis l'été 2011, un assesseur extérieur issu de la société civile siège effectivement, aux côtés du Directeur ou son représentant, d'un surveillant assesseur en commission de discipline. L'avis et la voix de l'assesseur extérieur sont consultatifs.

### SANCTIONS HIERARCHISEES

La décision de sanction est prise par le Directeur, président de la commission, après un délibéré au cours duquel l'assesseur extérieur comme le surveillant, expriment leur opinion. Comme l'a dit fort justement un directeur, les assesseurs extérieurs sont « les yeux, les oreilles et la voix de la société civile » dans les commissions de discipline qui ne doivent plus être un lieu de sanction discrétionnaire.

Les fautes disciplinaires sont classées par degré, fautes du premier, deuxième ou troisième degré selon leur gravité, et le prévenu ou détenu peut être sanctionné de 7, 14 ou 20 jours (avec un maximum de 30 jours si violence) au Quartier Disciplinaire, appelé communément « le mitard ». Mais des sanctions alternatives peuvent être prononcées comme une relaxe, un sursis avec mise à l'épreuve, des travaux d'intérêt général (ex. nettoyage de coursive) si le fautif en accepte le principe...

J'ai donc suivi la procédure pour être habilité par le Président du tribunal de Chaumont et du Procureur de la république, à savoir remplir un questionnaire, établir un CV accompagné d'une lettre de motivation, et un entretien avec le Président du tribunal. J'ai reçu mon habilitation à la fin de l'année 2020, et depuis je siège régulièrement une à deux fois par mois à la maison d'arrêt de Chaumont.



*Jean-Pierre Schaller*

## MINI BIO

### JEAN-PIERRE SCHALLER

Après avoir fait mes débuts à la caisse d'épargne de Langres en janvier 1983, connu successivement 5 fusions (Caisse d'épargne de Haute-Marne, Caisse d'épargne Reims Haute-Marne, Caisse d'épargne Champagne Ardenne, Caisse d'épargne Lorraine Champagne Ardenne et Caisse d'épargne Grand Est Europe), j'ai fait valoir mes droits à la retraite au bout de 38 années de fidélité à la maison de l'Ecureuil en janvier 2020, année marquée par le Covid-19.



# Une escapade vous tente ?

**Nous sommes nombreux à trouver un charme particulier à la région qui nous a vu naître, ou que nous habitons depuis notre plus tendre enfance. Quoi de plus naturel donc que de solliciter Daniel Boutavin, un enfant du pays, pour nous faire découvrir les charmes de son département ? Écoutons-le nous vanter les charmes du 48...**

Au travers de toutes ses régions, la France nous offre une multitude de paysages tous aussi beaux les uns que les autres. Sans chauvinisme, aucun, je souhaite vous présenter celui qui mérite que l'on parte à sa découverte et qui saura, j'en suis sûr, vous surprendre par sa diversité de paysages : La Lozère.

## PETIT MAIS COSTAUD !

Il s'agit du plus petit département français en superficie (5 167 km<sup>2</sup>), qui détient néanmoins quelques singularités. S'il est le moins peuplé de France métropolitaine (76 503 habitants, soit en moyenne 15 habitants/km<sup>2</sup>), c'est celui qui possède le plus de sources (1 000), ainsi que 437 cours d'eau liés à 3 des 6 bassins hydrographiques français. Il est l'un des rares à posséder les quatre roches : basalte, granit, calcaire et schiste mais également le plus haut de France, avec une altitude moyenne de 1 000 m.

Sa division géographique suit la division géologique, on peut donc y observer 4 territoires distincts.

- **La Margeride** : au nord du département, un espace granitique avec d'immenses pâturages, entrecoupés de bois, de prés, de landes et de ruisseaux ;
- **L'Aubrac** : au nord-ouest, plateau Basaltique couvert de rivières, de lacs et d'immenses prairies verdoyantes ;
- **Les Cévennes** : au sud-est, la partie la plus méridionale, composée principalement de Schiste ;
- **Les Causses** : au sud-ouest, vastes plateaux calcaires très arides, parsemés d'avens et de grottes ;
- **Les Gorges du Tarn** constituent le 5ème territoire, non moins célèbre, qu'il me plait d'ajouter. Nous avons là un canyon creusé par le Tarn entre le « Causse Méjean » et le « Causse de Sauveterre », d'une longueur approximative de 50 km dont la profondeur varie de 400 à 600 m.

Après cette présentation générale, je vous propose deux itinéraires, agrémentés de quelques clichés photographiques, qui je l'espère vous inciteront à venir découvrir ce petit coin de France,

## IRRESISTIBLE AUBRAC

Depuis l'A75 dans le sens nord-sud, prendre la sortie « Saint-Germain-du-Teil », emprunter la D52 dite « Route des lacs » qui vous permettra d'accéder à la partie sud, la plus élevée des monts d'Aubrac. Elle débute par le col de



« Bonnacombe » et l'étang du même nom. C'est à partir de là que vont s'ouvrir devant vous les grands espaces de ce vaste plateau et ses somptueux paysages. L'heure du déjeuner approchant je vous conseille un arrêt au « Buron du Born » qui domine le lac. La famille Bastide vous accueillera pour déguster sa charcuterie ainsi que le célèbre aligot de l'Aubrac accompagné d'une côte de bœuf locale, liste non exhaustive...

Après cette halte revigorante, reprendre la route vers « Nasbinals » jusqu'au « Pont des Nègres » (se garer à gauche juste avant le pont). La rivière « Le Bes » s'écoule paisiblement sur une remontée basaltique dite « la chaussée des nègres ». L'Aubrac possède une multitude de lacs et, chemin faisant, trois d'entre eux se profilent devant vous avant d'atteindre l'un des sites naturels les plus remarquables de l'Aubrac, la « Cascade du Déroc ». Elle résulte du déversement du « Lac des Salhiens », se précipitant du haut d'une falaise pour retomber 32 m plus bas. Vous pourrez descendre pour admirer la petite grotte naturelle qu'elle abrite avec un plafond formé d'orgues basaltiques.



Ce vaste plateau est également situé sur le chemin de « Saint Jacques de Compostelle » qui passe par « Nasbinals », charmant petit village. N'oubliez pas d'y visiter le seul boulanger existant afin de savourer sa sublime « Fouace » parfumée à l'eau de fleur d'oranger.

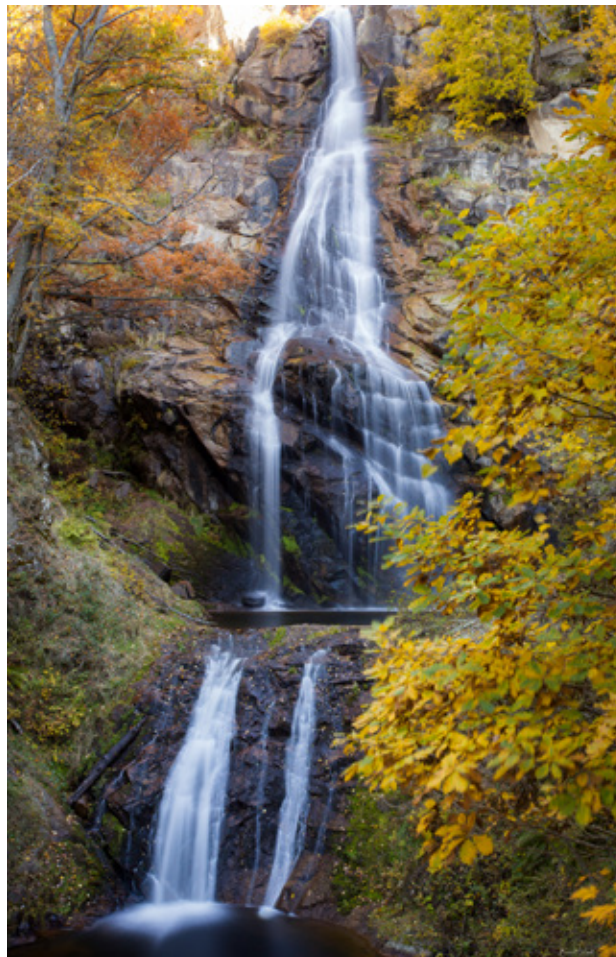
Pour achever notre périple, nous emprunterons la D900 direction « Marvejols », via le village de « Mongroussat », le pont de « Marchastel » datant du 16ème siècle, et effectuerons un dernier arrêt à « Marchastel ». Ce village était jadis sur la voie romaine et possédait un des plus importants châteaux de la « Baronnie de Peyre ». Je vous invite dans un dernier effort à monter au sommet du « Pic de La Tourre » où subsistent quelques fondations, mais surtout où vous jouirez d'une vue à 360°. Pour les plus courageux je propose après « Marvejols » de pousser jusqu'au « Lac de Charpal », à côté de « Rieutort-de-Randon », un véritable havre de paix pour une dernière promenade avant un repos bien mérité.

### MEUDE, MAIS PAS QUE...

Après une déambulation dans les rues de la vieille ville de « Mende » qui mérite une petite matinée de découverte, il faut poursuivre la journée en prenant la direction de « Bagnols-les-Bains » et pousser jusqu'au « Château du Tournel ». Château féodal dont une partie des vestiges remonte au 12ème siècle. Situé sur un éperon rocheux dominant la haute vallée du Lot, il a été partiellement rénové ces dernières années.

L'heure du repas approchant, je vous conseille le restaurant « La Remise » au « Bleyrard ». L'après-midi, prenez la route du « Mont Lozère » point culminant du département (1 699 m), basculez vers le « Pont-de-Montvert » via le « Col de Finiels ». À « Pont-de-Montvert » vous remonterez vers « Runes » et sa remarquable cascade de 60 m. Terminez par le site des « Bondons », plus grande concentration de menhirs (au nombre de 154) du sud de la France mais, un peu avant, n'oubliez pas la photo des deux « Puechs », mamelons de marnes noires. La légende veut que ce soit là où Gargantua a secoué ses sabots.

*Daniel Boutavin*



# Le retour du Baltrad

**Nos grands-mères nous racontaient, les yeux pétillants les bons moments qui clôturaient les moissons ou les vendanges, ce moment magique qui leur avait permis de rencontrer leur amoureux... Elles se laissaient alors aller à quelques confidences coquines qui, avec le recul, peuvent nous faire sourire ! Ces émotions naissaient toutes en un même lieu et lors d'un moment unique : le bal du village !**

Nombreux sommes-nous à avoir connu les fêtes de village, rendez-vous annuels importants que nous n'aurions ratés pour rien au monde.

## FETES DE VILLAGES

Les fêtes de villages donnaient lieu à d'interminables repas de famille. Elles permettaient d'étreindre une jolie tenue et de fomentier quelques plans de séduction pour les célibataires, après avoir assisté à la grand-messe qui réunissaient les notables.

Nous avons ainsi appris à danser en regardant évoluer nos parents sur la piste, au son d'un orchestre dit de variétés qui, pour satisfaire les plus anciens, incluaient dans leur répertoire quelques danses traditionnelles. Ces fêtes de village existent encore dans leur authenticité mais beaucoup posent sur elles un regard parfois un peu condescendant, voire méprisant et pourtant...

## RETOUR DU BAL TRADITIONNEL

Après avoir été un temps frappé de désuétude, le bal traditionnel a repris de la vigueur chez une partie de la nouvelle génération qui veut conserver cette richesse patrimoniale, en y associant un public intergénérationnel et hétéroclite. Si la forme a un peu changé, l'essentiel reste de danser ensemble, de se

laisser porter de manière intuitive par une musique parfois un peu adaptée. Le succès de ces rencontres est bien la preuve qu'elles ont désormais intégré le domaine culturel et qu'elles répondent à un besoin que les autres offres de notre société moderne ne savent pas satisfaire.

## PASSEURS DE TRADITIONS

Le rôle du territoire est important. Certaines régions portent à cette renaissance le plus grand intérêt grâce, la plupart du temps, au monde associatif. Ainsi, la Fédération des Acteurs et Actrices des Musiques Traditionnelles, créée en 1985, regroupe plus de 200 structures qui défendent la richesse et la diversité musicale de nos territoires.

Des groupes musicaux perpétuent la tradition des danses de village en rejetant toute caricature. On ne parle pas de folklore mais de partage des connaissances, d'enrichissement du patrimoine. On ne joue pas sur la nostalgie mais on permet à un temps de renaître de peur qu'il disparaisse. C'est ainsi que la tradition se renouvelle sans cesse laissant aux futures générations le bonheur de la perpétuer.

*Véronique Fabriès*

# 38ÈMES ASSISES NATIONALES DES RETRAITÉS CAISSE D'ÉPARGNE



17, 18 ET 19 SEPTEMBRE 2026



TRÉSORS DU VAL DE LOIRE